

notre Société a été fondée par des jeunes gens, et dans l'intérêt des jeunes gens ; et quand nous nous efforcerons de recruter de nouveaux membres, nous ferons aux plus jeunes la part d'honneur dans le travail, dans l'action, mais surtout dans la visite des pauvres.

Peut-être nous sera-t-il permis d'espérer qu'en sortant de cette assemblée générale si imposante, nous emporterons avec nous comme souvenir et comme consolation : d'abord la certitude que notre Société, enfant soumise et dévouée de l'Eglise, dont elle n'est que l'humble auxiliaire, pourra compter de plus en plus sur la bienveillance et la coopération de nos Pontifes et de notre Clergé ; — ensuite l'espérance la mieux fondée que les jeunes gens qui, en si grand nombre, figurent dans ce vaste auditoire, — s'enrôleront sous la bannière de la charité qui abrite les œuvres de la Société de Saint Vincent de Paul.